

**SEPTIÈME (7E) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
TENUE EN MODE VIRTUEL  
LE 12 JUIN 2025**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président, Paul Hugues, ouvre l'assemblée à 18h32.  
L'assemblée est alors composée de 33 membres. Voir liste des présences en Annexe 1.

**2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**AGA-20250612-49**

Il est proposé par Paul Hugues, appuyé par Sylvie Gauthier et résolu de nommer respectivement Patrick Duguay et Caroline Collin à titre de président et secrétaire de l'assemblée. Ces derniers acceptent.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Paul Hugues cède donc la parole à Patrick Duguay qui agira à titre de président d'assemblée.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le projet d'ordre du jour acheminé aux membres avec l'avis de convocation est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire pour l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2024
5. Mot du président de la CTAL
6. Présentation du rapport annuel
7. Dépôt des états financiers 2024 et affectation du trop-perçu
8. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2025
9. Modification du Règlement de régie interne
10. Élections
11. Vœux de l'assemblée
12. Levée de l'assemblée

Le président d'assemblée explique qu'il serait souhaitable de traiter les points 5 et 6 à la suite du point 8.

**AGA-20250612-50**

Il est proposé par Sylvie Gauthier, appuyé par Paula Torzecka et résolu d'adopter l'ordre du jour, en déplaçant le point 5 « Mot du président de la CTAL » et le point 6 « Présentation du rapport annuel » après le point 8 « Nomination d'un vérificateur pour l'année 2025 ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 11 JUIN 2024**

**AGA-20250612-51**

Il est proposé par Jean-Philippe Thisdale, appuyé par Jacques Sénéchal et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2024, sans pour autant en refaire la lecture intégrale puisque les membres présents ont pu en prendre connaissance préalablement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**5. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2024 ET AFFECTATION DU TROP-PERÇU**

Simon Bellehumeur, CPA auditeur, de la firme DCA COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ inc., fait la présentation des états financiers 2024 adoptés par le conseil d'administration.

**AGA-20250612-52**

Il est proposé par Paola Torzecka, appuyé par Olivier Champagne et résolution d'attribuer le trop-perçu de 1 256 627 \$ à la réserve.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**6. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2025**

Patrick Duguay, président d'assemblée, cède la parole à Paul Hugues, président de la CTAL. Ce dernier propose aux membres de confier au CA le mandat de déléguer un vérificateur pour les prochains états financiers.

**AGA-20250612-53**

Il est proposé par Olivier Champagne, appuyé par Jean-Philippe Thisdale et résolu de confier au CA le mandat de déléguer un vérificateur pour l'année 2025.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7. MOT DU PRÉSIDENT DE LA CTAL**

Monsieur Paul Hugues, président sortant, remercie les membres de soutenir leur coopérative. Il remercie les membres du conseil d'administration et félicite les employés du magnifique travail accompli.

**8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL**

Madame Valérie Panneton, directrice générale, présente le rapport d'activités pour l'année 2024 et les perspectives de développement pour les prochains mois.

## **9. MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE**

Le président invite Caroline Collin à faire la présentation des propositions de modification du Règlement de régie interne qui ont été envoyées au préalable. Une seule modification est suggérée par une membre présente, à l'article 9.4 paragraphe b), soit le remplacement du mot « vérifiés » par « audités » afin de tenir compte du vocabulaire comptable en vigueur.

### **AGA-20250612-54**

Il est proposé par Benoît Cochet, appuyé par Olivier Champagne et résolu d'adopter l'ensemble des modifications proposées au règlement de régie interne, en s'assurant de remplacer « vérifiés » par « audités ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **10. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS**

Monsieur Patrick Duguay se réfère à la procédure d'élection des administrateurs prévue au Règlement de régie interne et explique à l'assemblée le déroulement du processus d'élection des administrateurs.

### Catégorie des membres utilisateurs

Les candidatures qui ont été déposées conformément au règlement de régie interne sont celles de :

1. Jacques Sénéchal
2. Benoit Cochet
3. Paul Hugues

Puisqu'il y a autant de candidatures (3) que de postes en élection dans la catégorie des membres utilisateurs (3), les candidats sont élus par acclamation.

### Catégorie du membre travailleur

La candidature qui a été déposée conformément au Règlement de régie interne est celle de :

1. Mariève Lambert

Puisqu'il y a autant de candidature (1) que de poste en élection dans la catégorie des membres utilisateur (1), la candidate est élue par acclamation.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ANTOINE-LABELLE**

---

**10. VŒUX DE L'ASSEMBLÉE**

Des membres ont soumis par courriel des questions avant l'AGA :

- *Est-ce possible d'avoir les postes de radios locaux?*

Valérie explique qu'elle est en attente d'une réponse à cet égard, mais c'est un souhait de pouvoir le faire, donc à suivre.

- *Par quel moyen sommes-nous informés des maintenances?*

Valérie explique que la CTAL a recours à plusieurs moyens pour communiquer le tout aux membres : par texto, sinon par courriel ou téléphone, puis par les réseaux sociaux et sur le site Web.

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Patrick Duguay remercie les personnes présentes pour leur participation et souligne que la CTAL est un fleuron.

**AGA-20250612-55**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Olivier Champagne, appuyé par Mélissa Aubin de lever l'assemblée à 19h43.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE PROCÈS-VERBAL DEVRA ÊTRE ADOPTÉ PAR LES MEMBRES LORS DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE. APRÈS CETTE ADOPTION, LA PRÉSIDENTE ET LE SECRÉTAIRE DE LA COOPÉRATIVE DEVRONT INITIALER CHACUNE DES PAGES DU PROCÈS-VERBAL ET LE SIGNER.**

\_\_\_\_\_  
Signé à

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Paul Hugues  
Président

\_\_\_\_\_  
Sylvie Gauthier  
Secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ANTOINE-LABELLE**

---

ANNEXE 1:

Présences AGA CTAL 12 juin 2025

**Membres travailleurs :**

Jessica Thibault  
Paula Torzecka  
Martine St-Jean  
Jean-Philippe Thisdale  
Jenny Cyr  
Karine Gagnon  
Mélissa Aubin  
Pascale Beaumier  
Sandra Gauthier  
Sébastien Gauthier-Piché  
Valérie Panneton  
Julie Mayer  
Mariève Lambert  
Nicolas Sigouin  
Olivier Champagne  
Richard Latreille  
Sophie Laroche  
Tommy Dufour  
Valérie Simon

**Membres de soutien:**

Caroline Collin, représentante de la CDR Outaouais-Laurentides

**Membres utilisateurs:**

Paul Hugues  
Annie T. Morel  
Benoît Cochet  
François L'Archevesque  
Giuseppe Tartaglia  
Jean Raymond  
Jo-Anne Mainguy-Piché  
Sylvie Gauthier  
Jacques Sénéchal  
Natasha Lanthier  
Michel Dion

**Personnes-ressources :**

Patrick Duguay, directeur général, CDR Outaouais-Laurentides  
Simon Bellehumeur, auditeur, firme DCA comptable (présentation des états financiers en début d'assemblée)